

Déclaration des représentants des organisations syndicales siégeant au CDEN 04.

Par un courrier dénué de tout esprit de concertation, montrant un manque de considération surprenant envers les confédérations, fédérations et unions syndicales, nous avons appris la décision subite, et quasiment sans préavis, prise par le Conseil départemental des Alpes de Haute-Provence, de vendre le bâtiment de la Bourse du Travail qui les héberge actuellement.

Si ce choix est plus que contestable, la méthode l'est tout autant, puisqu'il est annoncé par courrier, avec la plus grande désinvolture, que les organisations syndicales pourront négocier d'éventuelles conditions de location avec le futur acheteur du bâtiment, mais que ce ne sera pas pour autant un préalable à la vente.

A l'heure où pèsent sur les organisations syndicales - et surtout sur les travailleurs qu'elles représentent et dont elles défendent les acquis sociaux - de lourdes menaces, telles que la remise en question du rôle des corps intermédiaires et du paritarisme, le signal envoyé par le Conseil Départemental nous surprend et nous choque profondément.

Certes, nous connaissons les difficultés financières rencontrées par le Conseil départemental 04, du fait notamment d'un certain désengagement de l'état, mais est-ce aux organisations syndicales d'en payer la facture ?

C'est donc avec tristesse, au vu de l'implication réelle et appréciable des élus départementaux dans leur mission éducative, mais unanimement, que les représentants des personnels ont décidé de ne pas siéger à ce CDEN, convoqué par Mr le Président du Conseil départemental, et de communiquer le plus largement possible les raisons de leur décision.

F.N.E.C. - F.P. - F.O. - F.S.U. - S.G.E.N - C.F.D.T. - SUD - Education - UNSA - Education

